

Référentiel des activités professionnelles (annexe la)

L'emploi et la qualification

Définition de l'emploi

Le titulaire du baccalauréat professionnel Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages.

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier architectural, des concepts, de normes et des contraintes de l'entreprise,
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication,
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une petite équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Classification du diplôme et niveau de qualification

Ce diplôme se situe au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel, aux termes de la convention collective nationale des ouvriers du bâtiment, est classé, lorsqu'il entre dans la profession, comme ouvrier professionnel.

Perspectives d'évolution

Le titulaire du baccalauréat professionnel Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse doit rapidement s'intégrer dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, affirmer son autonomie et montrer sa capacité à prendre en charge la conduite d'une réalisation d'ouvrages en totale autonomie.

Le baccalauréat professionnel Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse atteste d'une compétence professionnelle fondée sur la maîtrise des savoir-faire fondamentaux, élargie à l'organisation et à la gestion du processus de mise en œuvre en atelier et sur les chantiers. Cet élargissement de la compétence d'un jeune titulaire de ce diplôme de niveau IV, par rapport à celle d'un jeune titulaire d'un diplôme de niveau V, le prédispose à assurer, à terme, des fonctions d'encadrement. Après quelques années d'expérience en atelier et sur les chantiers à réaliser des travaux et des tâches diverses, il pourra évoluer vers la qualification de maître-ouvrier et assurer la fonction de chef d'équipe.

Ayant acquis la maîtrise du métier, il pourra envisager de reprendre ou créer une entreprise.

Contexte professionnel

Types d'entreprise

Le titulaire du baccalauréat professionnel Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse peut exercer ses activités dans différents types d'entreprises :

- enveloppe du bâtiment,
- façade,
- menuiserie aluminium et PVC (polychlorure de vinyle),
- miroiterie.

Secteur d'activité

Dans le secteur d'activité concerné, l'entreprise participe à l'acte de construire et s'intègre dans un processus continu d'interventions où l'on trouve :

- en amont :
 - le maître d'ouvrage qui fait construire,
 - les maîtres d'œuvre qui conseillent et contrôlent,
 - le gros œuvre du bâtiment pour la réalisation de supports, de structures,
 - les fournisseurs pour la production et l'approvisionnement des matériaux et composants ;
- et en aval :
 - l'ensemble des intervenants du second œuvre pour la réalisation des partitions et aménagements, l'installation des équipements techniques et la finition du bâtiment.

Place dans l'organisation de l'entreprise

Le titulaire du baccalauréat professionnel Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse intervient à la demande du chef d'entreprise ou d'un chef de projet pour préparer et mettre en œuvre un ouvrage dans le cadre d'une fabrication et/ou d'un chantier.

Il s'appuie pour cela sur l'étude technique et sur la programmation des travaux réalisés, selon les entreprises, par le bureau d'études et le bureau des méthodes ou les personnes qui assurent ces fonctions.

Au sein de l'atelier, il est amené :

- à préparer le processus de fabrication, organiser les postes de travail et répartir les tâches entre les opérateurs,
- à réaliser en autonomie la fabrication et l'assemblage des différents composants d'un ouvrage,
- à animer le travail d'une petite équipe pour des travaux nécessitant d'employer plusieurs personnes.

Sur le chantier, il est amené :

- à préparer le processus de mise en œuvre, organiser la zone de travail et les moyens à mettre en œuvre,
- à réaliser et conduire en autonomie l'installation complète d'un ouvrage,
- à animer le travail d'une petite équipe en mettant en œuvre les procédures de gestion de la qualité et de la sécurité sur le chantier.

Il travaille sous les ordres de sa hiérarchie, mais également avec d'autres intervenants du bâtiment dans l'acte de construire. Il peut notamment être en relation avec :

- des représentants des clients et du maître d'œuvre, des organismes de contrôle...
- des représentants des autres corps d'état et des fournisseurs,

avec lesquels il doit être capable de communiquer pour ensuite rendre compte des sollicitations ou difficultés rencontrées.

Domaine d'intervention

Le domaine d'intervention du titulaire du baccalauréat professionnel Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse est à la conjonction de plusieurs corps d'état traditionnels du bâtiment et s'inscrit dans une approche séquentielle des activités de production du secteur du bâtiment.

Il s'agit de réaliser et de poser des ensembles qui sont soit des parties de l'enveloppe d'un bâtiment (fenêtres, portes, parties de façades ou de toitures...), soit de petits corps de bâtiment (vérandas, verrières, oriels...), soit des ouvrages de distribution et de protection (cloisons, clôtures, garde-corps...), de décoration et d'aménagement (cloison, habillage en miroir, aménagement de salle de bain...). Ces interventions concernent des travaux neufs, de réhabilitation ou d'entretien.

Ces ensembles sont constitués, soit de châssis contenant des éléments de remplissage, soit de structures intermédiaires portant des panneaux ou des châssis, soit de produits verriers maintenus par pièces métalliques, agrafés ou collés. Ces cadres et ces structures sont constitués de profilés fabriqués industriellement et sont de véritables systèmes constructifs qu'il convient d'assembler selon des procédures définies par les fabricants.

Les profilés employés sont assemblés soit mécaniquement s'ils sont en acier revêtu ou en aluminium, soit par soudage s'ils sont en matériau de synthèse.

Les éléments de remplissage sont simples ou composites ; ils peuvent être constitués de produits verriers, de panneaux métalliques, de plaques de matériaux naturels ou artificiels très variés, en utilisant diverses techniques de liaison et d'étanchéité. Les ensembles constitués sont ensuite mis en œuvre et participent aux performances de l'ouvrage bâtiment. Il s'agit alors d'associer de tels ensembles à des supports aux caractéristiques géométriques et dimensionnelles très différentes, en employant, à nouveau, diverses techniques de liaison et d'étanchéité.

L'intervention du titulaire du baccalauréat professionnel Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse porte sur la préparation de la fabrication, sur la fabrication elle-même, sur la pose, sur la mise en service de ces parties distinctes qui renvoient à deux modes d'organisation : l'atelier et le chantier. En cela, il s'intègre au contexte relationnel et culturel des acteurs du bâtiment.

Pour la fabrication comme pour la pose, il peut être assisté d'une petite équipe qu'il anime.

Une particularité essentielle du secteur d'activité du titulaire du baccalauréat professionnel Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse est d'intervenir, de la fabrication à la pose, sur des composants qui sont déjà dans leur état de surface définitif, et de réaliser des ouvrages qui allient des technologies récentes et évolutives à des expressions architecturales contemporaines.

Les principaux ouvrages

Structures	Aménagements extérieurs	Aménagements intérieurs
Abris Verrières Vérandas Auvents Oriels Murs-rideaux Vitrages vissés, agrafés, collés Éléments de remplissage, verre profilé... Serres	Portes Menuiseries fixes et ouvrantes Garde-corps Grilles, rideaux métalliques Portails, clôtures Façades de magasin Façades vitrées : – vitrages extérieurs collés (VEC) – vitrages extérieurs parclosés (VEP) – vitrages extérieurs attachés (VEA) Verrières Brise-soleil, stores Volets Habillages et parements	Garde-corps Portes Grilles, rideaux métalliques Blindages Plafonds Cloisons, verre profilé... Mobilier Décoration Miroirs, parements translucides et/ou opaques en verre Vitrages décoratifs avec motifs Habillages et parements

Les activités et tâches du métier

Les tâches visées s'inscrivent dans les domaines et activités professionnelles suivants :

Activités	Tâches	Autonomie		
		1	2	3
Préparation	1 – Participer à la préparation technique d'une réalisation	X		
	2 – Quantifier les moyens nécessaires (matériaux, matériels et humains)		X	
	3 – Compléter le dossier d'exécution		X	
Fabrication	4 – Organiser, préparer, optimiser et approvisionner les postes de travail			X
	5 – Réaliser les différentes phases de fabrication			X
	6 – Contrôler, préparer et conditionner les ouvrages			X
Mise en œuvre sur chantier	7 – Reconnaître, organiser, approvisionner les zones d'intervention et réceptionner les supports		X	
	8 – Mettre en œuvre les ouvrages		X	
	9 – Contrôler, préparer la réception des ouvrages			X
Gestion des déchets	10 – Identifier, trier les déchets et les fluides en vue de leur évacuation ou de leur réemploi			X
Suivi de réalisation et contrôle	11 – Répartir les tâches au sein d'une petite équipe et transmettre les consignes.		X	
	12 – Contrôler la qualité et vérifier la conformité			X
	13 – Suivre l'avancement des travaux			X
Maintenance des matériels et des ouvrages ou des installations existantes	14 – Effectuer la maintenance de premier niveau des machines fixes, portatives et des outillages			X
	15 – Assurer la maintenance, la réparation d'un ouvrage et en vérifier le bon fonctionnement			X
Information et relation avec l'entreprise, le client et les intervenants	16 – Recueillir et transmettre des informations aux différents partenaires		X	
	17 – Participer à des groupes de travail		X	

Légende :

1. A des connaissances et savoir-faire minimaux ; exécute la tâche sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et selon une méthode imposée.
2. A des connaissances et savoir-faire partiels ; maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.
3. A des connaissances et savoir-faire approfondis ; exerce durant la tâche une responsabilité des personnels, des moyens, des produits.

Tableaux de détail des activités

<p>Fonction : réalisation Activité : préparation</p>
<p>Tâche 1 – Participer à la préparation technique d'une réalisation</p>
<p>Conditions d'exercice</p> <p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> – dossier technique – barème de temps de fabrication et de pose – normes et règlements en vigueur – PPSPS (plan particulier de sécurité et de protection de la santé) – document unique (DU) – planning de l'entreprise
<p>Lieux : atelier et/ou chantier</p>
<p>Autonomie : exécute la tâche sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et selon une méthode imposée.</p>
<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> – Un relevé des données techniques relatives à la fabrication, à la pose et aux installations est établi. – Le recensement et l'identification des ouvrages sont exhaustifs. – La faisabilité de l'ouvrage par rapport aux normes en vigueur et aux moyens de l'entreprise est vérifiée. – Les propositions de modification et de variantes sont pertinentes. – Les propositions de temps sont cohérentes.

<p>Fonction : réalisation Activité : préparation</p>
<p>Tâche 2 – Quantifier les moyens nécessaires (matériaux, matériels et humains)</p>
<p>Conditions d'exercice</p> <p>– Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • plans d'exécution • nomenclatures • schémas, croquis • relevés de mesures • catalogues outillages, matériaux, quincaillerie et accessoires • documents à saisir • planning de l'entreprise • état du stock <p>– Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • main-d'œuvre, matériels et matériaux disponibles
<p>Lieux : atelier ou chantier</p>
<p>Autonomie : maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.</p>
<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les quantitatifs matières et matériels sont établis et permettent la rédaction des bons de commande. – Les moyens humains (en fabrication et/ou en pose) sont prévus et transmis à la hiérarchie. – Les matériels spécifiques sont prévus et leur réservation est planifiée.

Fonction : réalisation Activité : préparation
Tâche 3 – Compléter le dossier d'exécution
Conditions d'exercice – Données techniques/ressources : <ul style="list-style-type: none"> • dossier technique avec notes de calculs • textes réglementaires • catalogues fournisseurs – Moyens humains et matériels : <ul style="list-style-type: none"> • moyens informatiques spécifiques • descriptif et quantitatif des autres corps d'état • aire de traçage et son matériel
Lieu : atelier
Autonomie : exerce, maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.
Résultats attendus – Les compléments d'informations fournis permettent de compléter le dossier technique. – Des modifications techniques sont proposées et justifiées. – L'épure tracée ou le gabarit relevé permet de réaliser l'élément de l'ouvrage.

Fonction : réalisation Activité : fabrication
Tâche 4 – Organiser, préparer, optimiser et approvisionner les postes de travail
Conditions d'exercice Données techniques/ressources : <ul style="list-style-type: none"> – règles d'hygiène de sécurité et de prévention de la santé – document unique (DU) – dossier de fabrication – notices techniques des équipements conventionnels et automatisés – matière d'œuvre, zone de stockage – planning de l'avancement des travaux – planning de livraison des fournisseurs
Lieux : atelier, chantier
Autonomie : exerce durant la tâche une responsabilité : <ul style="list-style-type: none"> – des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), – des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité), – des produits (conformité, qualité).
Résultats attendus – Les postes de travail sont organisés rationnellement. – La présence des organes et des fiches de sécurité est vérifiée et/ou mise en place. – L'implantation et l'ergonomie des postes de travail sont optimisées et adaptées à l'opérateur. – La présence des matériaux et matériels sur les postes est vérifiée et/ou leur mise à disposition est assurée. – Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. – Les réapprovisionnements de stock sont déclenchés.

Fonction : réalisation

Activité : fabrication

Tâche 5 – Réaliser les différentes phases de fabrication

Conditions d'exercice

- Données techniques/ressources :
 - règles d'hygiène et de sécurité
 - document unique (DU)
 - fiches machines et procédures de fonctionnement
 - fiches de fabrication
 - fiches de contrôle et démarche qualité
- Moyens humains et matériels :
 - machines-outils, outillages, outils de mesure et de contrôle
 - matière d'œuvre, quincaillerie et accessoires
 - aire et matériel de stockage (en amont, aval)
 - outils informatiques

Lieu : atelier

Autonomie : exerce durant la tâche une responsabilité :

- des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité),
- des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité),
- des produits (conformité, qualité).

Résultats attendus

- L'ordre logique (chronologique) des opérations est respecté.
- Les différentes phases de fabrication sont exécutées dans le respect des règles de sécurité.
- L'ouvrage ou partie d'ouvrage fabriqué est conforme aux spécifications du dossier technique.
- Les ouvrages fabriqués sont stockés aux endroits prévus.
- Les délais de fabrication sont respectés.

Fonction : réalisation

Activité : fabrication

Tâche 6 – Contrôler, préparer et conditionner les ouvrages

Conditions d'exercice

- Données techniques/ressources :
 - dossier technique
 - procédure de contrôle
 - liste et ordonnancement des produits à conditionner
 - règles techniques et de sécurité
 - document unique (DU)
 - moyens d'étiquetage d'après listing
- Moyens humains et matériels :
 - ouvrages et matériels
 - moyens et matériels de contrôle
 - agrès pour le conditionnement et matériel de manutention
 - moyens de protection et de conditionnement

Lieux : atelier et aire de stockage

Autonomie : exerce durant la tâche une responsabilité :

- des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité),
- des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité).

Résultats attendus

- Les documents liés au contrôle sont renseignés.
- Les ouvrages présentant des défauts majeurs sont retirés du lot pour mise en conformité.
- Les ouvrages sont préparés pour le transport, la protection est efficace et adaptée, les ouvrages sont regroupés par zone de stockage et par chantier.
- Les moyens de conditionnement sont adaptés aux éléments à transporter.
- L'ordonnancement du chargement tient compte des priorités (ordre de déchargement, dimensions de l'ouvrage...).
- Les moyens de manutention sont adaptés aux ouvrages à manipuler.
- Les règles de sécurité et de conditions de travail sont appliquées et respectées.

Fonction : réalisation**Activité : mise en œuvre sur chantier****Tâche 7 – Reconnaître, organiser, approvisionner les zones d'intervention et réceptionner les supports****Conditions d'exercice**

- Données techniques/ressources :
 - plan d'accès du chantier
 - consignes particulières en matière de sécurité et de protection de la santé incluses dans le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS)
 - document unique
 - dossier technique de pose
 - fiche de travail : identification de l'ouvrage à déposer, description de l'ouvrage futur, consignes techniques, normes et documents techniques unifiés (DTU)
- Moyens humains et matériels :
 - outillages et matériaux à disposition
 - moyens de manutention et d'accès
 - sources d'énergie

Lieu : chantier

Autonomie : maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.

Résultats attendus

- Le support est réceptionné (matériaux, dimensions, niveau...) et un compte rendu est établi.
- Les spécifications du chantier sont relevées (accès, énergie...) et transmises à la hiérarchie.
- L'équipe de pose est organisée en fonction de l'importance du chantier ; les tâches sont réparties au sein de l'équipe.
- Les ouvrages approvisionnés sont conformes aux besoins du chantier, leur stockage provisoire est assuré et sécurisé.
- Les zones d'intervention sont organisées rationnellement. La présence des protections collectives est confirmée et/ou installée.
- Le poste de travail est maintenu en bon état (rangement, propreté...).
- Les règles de sécurité et de conditions de travail sont appliquées et respectées.

Fonction : réalisation**Activité : mise en œuvre sur chantier****Tâche 8 – Mettre en œuvre les ouvrages****Conditions d'exercice**

– Données techniques/ressources :

- consignes orales ou écrites
- règles d'hygiène et de sécurité
- document unique
- implantation des ouvrages (trait de niveau, axe de symétrie...)
- dossier technique de dépose et de pose y compris prescriptions techniques
- consignes de piquage et de manutention
- planning des travaux
- fiches d'autocontrôle
- fiches de suivi

– Moyens humains et matériels :

- ouvrages fabriqués, volumes de remplissages, habillages, accessoires
- matériaux de remplacement
- moyens de manutention et d'accès
- matériels et outillage d'implantation et de pose
- outillage de contrôle et équipement de sécurité
- sources d'énergie
- matériels et produits de nettoyage
- matériels nécessaires à la dépose (désinstallation) des ouvrages
- moyens de protection individuelle et collective

Lieu : chantier

Autonomie : maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.

Résultats attendus

- Les existants sont protégés et les éventuels dommages causés sont signalés au responsable hiérarchique.
- Les ouvrages sont déposés (désinstallés) dans les règles de l'art ; ils sont stockés aux endroits prévus.
- L'ouvrage est implanté conformément aux spécifications du dossier technique.
- La mise et le maintien en position des ouvrages respectent les normes et règlements en vigueur.
- Les vitrages et les remplissages sont posés selon les normes en vigueur.
- Le bon fonctionnement des ouvrages est vérifié et/ou assuré.
- Les ouvrages posés respectent l'ensemble des spécifications d'étanchéité.
- Les travaux de façonnage, de finition et les réglages sont effectués correctement.
- Les miroirs sont posés sans déformation des images proches ou des perspectives.
- Les visualisations temporaires et définitives posées et/ou vérifiées sont conformes aux normes.
- Les consignes de piquage et de manutention sont respectées.
- L'environnement de la zone de travail est respecté ; l'ouvrage et le site de pose sont nettoyés.

Fonction : réalisation
Activité : mise en œuvre sur chantier
Tâche 9 – Contrôler, préparer la réception des ouvrages
<p>Conditions d'exercice</p> <p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> – dossier technique de pose y compris prescriptions techniques – outillage et mesure de contrôle – produits et matériel de nettoyage – fiches d'autocontrôle de réception et de suivi
Lieu : chantier
<p>Autonomie : exerce durant la tâche une responsabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> – des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), – des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité), – des produits (conformité, qualité).
<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les fonctions des ouvrages posés sont vérifiées. – Les défauts relevés sont rectifiés. – La présence des éléments de finition est vérifiée, sinon leur mise en place est effectuée et/ou demandée. – Les adaptations effectuées et les non-conformités sont relevées et transmises à la hiérarchie. – Une préréception de l'ouvrage à l'interne est effectuée. – Le nettoyage du chantier est assuré.

Fonction : réalisation
Activité : gestion des déchets
Tâche 10 – Identifier, trier les déchets et les fluides en vue de leur évacuation ou de leur réemploi
<p>Conditions d'exercice</p> <p>– Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • extraits du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), du cahier des clauses administratives particulières (CCAP), du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) • document unique (DU) • consignes particulières en matière de sélection, de stockage et d'élimination des déchets • documents techniques, réglementation et normes en vigueur sur le tri des déchets • procédure de tri et d'évacuation des déchets <p>– Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lieux de tri, de stockage et d'enlèvement des produits déposés • moyens de protection individuelle et collective
Lieux : atelier et chantier
<p>Autonomie : exerce durant la tâche une responsabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> – des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), – des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité), – des produits (conformité, qualité).
<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> – La mise à disposition des conteneurs est vérifiée, sinon elle est demandée. – Les déchets sont stockés avant évacuation en respectant les consignes de sécurité et environnementales. – Les déchets sont triés, leur évacuation est assurée dans le respect de la réglementation en vigueur.

Fonction : réalisation
Activité : suivi de réalisation et contrôle
Tâche 11 – Répartir les tâches au sein de l'équipe et transmettre les consignes
Conditions d'exercice Données techniques/ressources : <ul style="list-style-type: none"> – documents d'exécution, plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) – consignes de sécurité (écrites ou orales) – modes opératoires, calendriers d'exécution – matériel, engins et matériaux disponibles – rapports journaliers – qualification des membres de l'équipe affectée
Lieux : atelier et chantier
Autonomie : maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.
Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> – La répartition des tâches au sein de l'équipe tient compte de la qualification des personnels ; les responsabilités attribuées sont clairement établies. – Les écarts avec le prévisionnel sont relevés et signalés à la hiérarchie. – Les consignes sont complètes et clairement transmises ; elles permettent le respect des solutions techniques retenues et de la sécurité ; les modes opératoires sont expliqués. – Le suivi des travaux permet de pointer les écarts avec le prévisionnel ; ceux-ci sont immédiatement signalés et des mesures correctives sont proposées. – L'organisation permet d'optimiser les conditions de travail et la qualité d'exécution.

Fonction : réalisation
Activité : suivi de réalisation et contrôle
Tâche 12 – Contrôler la qualité et vérifier la conformité
Conditions d'exercice <ul style="list-style-type: none"> – Données techniques/ressources : <ul style="list-style-type: none"> • documents nécessaires à la dépose, à la fabrication et à la pose de l'ouvrage (plans, normes...) • documents relatifs à la préparation du travail (mode opératoire, tracés, fiches de programmation) • fiches d'autocontrôle (des différentes étapes de dépose, de fabrication et de pose) • documents de contrôle et de suivi qualité • planning de suivi – Moyens humains et matériels : <ul style="list-style-type: none"> • ensemble, sous-ensemble et/ou pièce fabriqués et/ou posés • outillage de mesure et de contrôle
Lieux : atelier et/ou chantier
Autonomie : exerce durant la tâche une responsabilité : <ul style="list-style-type: none"> – des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), – des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité), – des produits (conformité, qualité).
Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> – Les matériels, matériaux et produits sont conformes en qualité et quantité aux plans, croquis et bons de commande. – Les anomalies sont identifiées par rapport aux documents remis et des solutions sont proposées. – Un diagnostic est établi ; la justification des écarts est pertinente, hiérarchisée puis notifiée. – Les produits livrés sont vérifiés ; les écarts par rapport au bon de commande sont relevés et signalés. – Les fiches de contrôle et de réception sont renseignées et validées. – Les ouvrages sont conformes au cahier des charges ; des remèdes sont apportés si des écarts sont constatés.

Fonction : réalisation
Activité : suivi de réalisation et contrôle
Tâche 13 – Suivre l'avancement des travaux
<p>Conditions d'exercice</p> <p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> – dossier technique – calendriers d'exécution – barème de temps de fabrication et de pose – rapports journaliers – fiches de livraison, documents de gestion des stocks – comptes rendus des réunions d'atelier et de chantier
Lieux : atelier et/ou chantier
<p>Autonomie : exerce durant la tâche une responsabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> – des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), – des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité), – des produits (conformité, qualité).
<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les travaux réalisés, les quantités et matériels mis en œuvre ainsi que les temps passés sont relevés quotidiennement. – Les rapports journaliers sont complets et transmis en temps utile. – Les réapprovisionnements sont déclenchés en temps utile. – Les travaux supplémentaires sont quantifiés en vue de la rédaction des attachements. – Les anomalies et écarts par rapport au prévisionnel sont signalés immédiatement.

Fonction : réalisation
Activité : maintenance des matériels et des ouvrages ou des installations existantes
Tâche 14 – Effectuer la maintenance de premier niveau sur les machines fixes, portatives et les outillages
<p>Conditions d'exercice</p> <p>Données techniques/ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> – instructions permanentes de sécurité, consignes de maintenance – documentations techniques des matériels, planning de maintenance – fiche d'intervention préventive et curative <p>Moyens humains et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> – moyens de maintenance, de contrôle, de vérification – moyens manuels et mécaniques d'affûtage des outils – outillages de rechange – consommables, lubrifiants, pièces de rechange de machines
Lieux : atelier et/ou chantier
<p>Autonomie : exerce durant la tâche une responsabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> – des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), – des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité).
<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les actions de maintenance respectent le planning d'intervention et les données du constructeur. Elles sont correctement effectuées et consignées. – Les procédures d'intervention et la sécurité des tiers sont respectées. – L'identification du dysfonctionnement est correctement effectuée. – La participation aux recherches de solutions est active et constructive. – Le compte rendu de l'intervention est rédigé.

Fonction : réalisation**Activité : maintenance des matériels et des ouvrages ou des installations existantes****Tâche 15 – Assurer la maintenance, la réparation d'un ouvrage et en vérifier le bon fonctionnement****Conditions d'exercice**

– Données techniques/ressources :

- consignes écrites et/ou orales
- dossier technique de l'ouvrage
- dossier des ouvrages exécutés (DOE)
- dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO)
- bilan des dysfonctionnements
- fiche de travail ou d'intervention
- documentation technique des matériels et accessoires
- notices techniques des matériels
- fiches de suivi d'entretien des ouvrages
- contrat de maintenance
- fiche d'autocontrôle

Moyens humains et matériels :

- ouvrages à vérifier
- organes à remplacer
- fermetures provisoires
- matériels d'entretien, de protection, produits de nettoyage et de lubrification

Lieu : chantier

Autonomie : exerce durant la tâche une responsabilité :

- des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité),
- des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité).

Résultats attendus

- Le site d'intervention est protégé et mis en sécurité.
- Les défauts signalés sont repérés et le diagnostic est établi.
- Les interventions possibles immédiatement sont effectuées, les autres sont relevées et signalées à la hiérarchie pour une intervention ultérieure.
- L'utilisation de l'ouvrage est montrée et expliquée ; les limites d'utilisation sont indiquées.
- Les précautions d'entretien sont fournies et explicitées.
- Les informations et les conseils fournis à l'utilisateur sont pertinents.
- L'intervention est validée par une fiche de réception ou un compte rendu.

Fonction : réalisation

Activité : information et relation avec l'entreprise, le client et les intervenants

Tâche 16 – Recueillir et transmettre des informations aux différents partenaires

Tâche 17 – Participer à des groupes de travail

Conditions d'exercice

- Données techniques/ressources :
 - plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS)
 - fiches de suivi de fabrication ou de chantier
 - fiches d'activités journalières
 - planning général des différents corps d'état
 - consignes écrites et orales
 - tout document technique à compléter relatif à la fabrication et/ou à la pose
 - schémas, croquis, plans
 - fiches fournisseurs
 - bilan des dysfonctionnements
 - fiches d'autocontrôle
 - documents qualité
- Moyens humains et matériels :
 - intervenants : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, organisme de contrôle, coordonnateur plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), responsable hiérarchique, collègues...
 - moyens de communication : écrit (courrier papier, télécopie, courriel), oral (téléphone)

Lieux : atelier et chantier

Autonomie : maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.

Résultats attendus

- Les informations recueillies sont en relation avec le problème posé, elles sont fiables, exploitables et transmises à temps aux personnes concernées.
- Le vocabulaire technique employé est adapté à la situation.
- Les recommandations transmises aux interlocuteurs sont pertinentes et permettent de résoudre le problème technique rencontré.
- La prise de parole est sûre ; le compte rendu est clair, concis et exploitable.
- La participation aux différentes réunions est préparée, les questions sont recensées et adaptées à l'interlocuteur.
- La participation est positive, utile et constructive.